

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# La Société d'histoire de la Guadeloupe et la Révolution française

Henri Bangou

Numéro 135-136, mai-août-septembre-décembre 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040737ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040737ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bangou, H. (2003). La Société d'histoire de la Guadeloupe et la Révolution française. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (135-136), 69-82. <https://doi.org/10.7202/1040737ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# La Société d'histoire de la Guadeloupe et la Révolution française

par le D<sup>r</sup> Henri Bangou

Il me revient, dans le cadre de cette manifestation, d'évoquer l'apport des *Bulletins* de la Société d'Histoire de la Guadeloupe dans la connaissance des événements locaux consécutifs à la Révolution française de 1789. Pour assumer cette tâche, il m'a semblé logique de prendre en compte trois éléments relatifs à cette période de l'histoire de la Guadeloupe, à savoir :

- ❑ l'évaluation de la place qu'occupe cette question dans les publications de la Société d'Histoire, de l'origine de leur parution à aujourd'hui ;
- ❑ la relation qu'on y trouve, exhaustive ou pas, des événements concernant la Guadeloupe et leurs répercussions ou prolongements dans l'aire régionale caribéenne ;
- ❑ enfin, ce qui me semble plus important, les problématiques soulevées par cet épisode de l'histoire de la Guadeloupe, qu'elles aient été formulées par les auteurs de ces articles ou non.

S'agissant de la place que tiennent ces publications, elle est très importante, puisqu'il s'agit d'une vingtaine de textes avec pour auteurs dix-sept historiens, membres de la Société d'histoire ou chercheurs qui ont confié le résultat de leurs recherches à notre *Bulletin*. Cette liste recouvre à peu de choses près celle publiée au numéro spécial paru en 1997 et établi par Raymond Boutin, Gérard Lafleur et Daniel Romney, la différence tenant au fait que je n'ai pas retenu les communications sans rapport avec la Guadeloupe et circonscrites aux relations directes de la Métropole et des autres îles de la

Caraïbe. Ces publications mises bout à bout, on y trouve évoqués **la plupart des événements** correspondant à la période révolutionnaire avec leurs particularités, celles-ci caractérisant, bien entendu, l'aspect original de telle ou telle publication.

Quels sont ces événements ?

D'abord, précédant directement la Révolution elle-même, le conflit latent entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre recouvrant celui des planteurs et des commerçants et qui tourne autour du siège de *l'entrepôt* concédé par le gouvernement royal en 1784, celui de la composition de l'Assemblée coloniale mise en place en 1787, puis de l'Assemblée coloniale extraordinaire en 1789, agitée par le même type d'antagonisme, et dont le siège ne peut être fixé ni à Pointe-à-Pitre, ni à Basse-Terre, mais à Petit-Bourg, avec une réunion de façon alternative à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre.

À partir de 1790, c'est l'extension de ces antagonismes par la scission du corps social en *patriotes* et *royalistes*, à l'instar de ce qui se passe en France, mais avec une caractéristique locale soulignée tant par Anne Pérotin que par moi-même, à savoir que les *patriotes* guadeloupéens sont à la fois des Blancs commerçants mais aussi des marins de passage et des hommes de couleur libres, catégorie sociale qui n'existe pas en France. D'où, de 1790 à 1792, des flux et reflux des mouvements révolutionnaires avec notamment l'expédition de Dugommier à Saint-Pierre de la Martinique dont J. Adélaïde-Merlande retrace les campagnes militaires au secours des *patriotes de Saint-Pierre*, sa mise à l'index par les royalistes et le gouvernement acquis à la royauté, son départ en France, ses relations avec Marat et son poste de commandement au siège de Toulon où il permet à l'artilleur Napoléon d'exercer son talent militaire.

Dans le prolongement de cette offensive des contre-révolutionnaires :

- ❑ la dissolution de la municipalité de Basse-Terre, dont Thyrus Pautrizel est le maire, acquise aux *patriotes* ;
- ❑ les tentatives contre-révolutionnaires du gouverneur de Clugny et de l'Assemblée coloniale générale organisant une expédition militaire contre Pointe-à-Pitre avec à sa tête des colons royalistes, entraînant d'ailleurs déjà un certain nombre de leurs esclaves ;
- ❑ celle d'Arrot, son successeur, aboutissant en définitive à la victoire des *patriotes* et au débarquement de Lacrosse envoyé de l'Assemblée nationale en janvier 1793, après un court séjour à Marie-Galante demeurée fidèle à la Révolution, d'Arrot s'étant réfugié aux États-Unis et bon nombre de colons à Trinidad.

Avec Lacrosse vont s'installer, pour la première fois, des institutions à l'image de celles de la Métropole révolutionnaire, mais avec des caractéristiques locales soulignées par Anne Pérotin et rapprochées de celles de 1809 à Cuba, s'agissant des *comités de surveillance* et des *juntas de vigilancia*, chargés de combattre et prévenir la contre-révolution du dedans et du dehors.

Comités de surveillance sanctionnés par un arrêté du 25 mai 1793, qui sont composés du tiers des membres du conseil général de la commune, et de l'officier municipal quand celle-ci est trop petite. Leurs attributions vont de la dénonciation de suspects, au contrôle des passeports, à la délivrance des certificats de résidence, des mandats d'arrêt pour faits de trahison, à l'organisation de patrouilles dans les quartiers, etc.

À propos de cette période qui correspond au séjour de Lacrosse, puis de celle de son successeur Collot et à laquelle met fin la guerre franco-anglaise avec l'occupation de l'île par les Anglais, Anne Pérotin avance l'idée que les **particularités locales** et le comportement de ces comités révolutionnaires ont une responsabilité dans l'affaiblissement de la défense de l'île contre les Anglais, thèse qui est aussi celle de l'historien Lacour rappelée, mais en la critiquant, dans la publication d'Alain Buffon.

Parmi les troubles caractérisant cette période et auxquels l'autorité contestée de Collot aura à faire face, sont concernées notamment l'exécution des Blancs créoles de la prison de Pointe-à-Pitre, et surtout la révolte des esclaves de Trois-Rivières, appartenant à la propriété de Dugommier et responsables de l'exécution de plusieurs dizaines de Blancs créoles, dont les membres de la famille de Vermont.

Concernant les problématiques (sur lesquelles nous reviendrons plus tard et qui concernent les responsabilités des protagonistes de ces événements révolutionnaires locaux : blancs, noirs, libres et esclaves), Alain Buffon cite le rapport du Comité de sûreté générale à la Commission générale extraordinaire, faisant état des propos du sieur de Vermont, père de celui dont la femme et les enfants ont été victimes du soulèvement d'esclaves à Trois-Rivières, lequel va lui-même jouer un grand rôle dans la répression qui suivit la défaite de Delgrès. D'après ce rapport, le sieur de Vermont disait que « si la Colonie était attaquée par les Anglais, les *patriotes* qui voudraient se défendre seraient mis entre deux feux. Il voudrait faire mourir à petit feu un nouveau citoyen, il excitait ses nègres contre les patriotes, leur ordonnant de leur tomber dessus et avait chez lui quantité d'armes et de munitions et même des canons de campagne ». Alain Buffon faisant un examen critique de l'œu-

vre de l'historien Lacour, signale notamment le parti pris de celui-ci contre les *Montagnards* de la Guadeloupe, et le portrait grotesque qui en est fait, surtout s'agissant des Noirs.

L'occupation anglaise fait l'objet d'un récit détaillé par Jean Barreau qui retrace les mesures de défense prises par Collot et le faible soutien de la population. Elle survient donc en avril 1794 avec l'aide des colons royalistes, suivie peu après, en juin, par le débarquement du corps expéditionnaire de Victor Hugues, porteur du décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794. On trouve également dans la publication de Jean Garreau un récit très documenté de cette campagne de réoccupation de l'île par Victor Hugues, campagne qui va entraîner la mort de quatre généraux, ce qui en souligne l'âpreté.

À citer en particulier la bataille de Pointe-à-Pitre dont le succès allait valoir à cette ville le nom de Port-de-la-Liberté, et à la place Sartine, celui de place de la Victoire. « C'est la première phase vraiment révolutionnaire en Guadeloupe, dit A. Pérotin, celle qui l'a précédée (celle de Lacrosse et Collot), étant caractérisée par des mesures relevant davantage des *particularités locales* que de l'application des *institutions de la Métropole* ».

En effet, l'action de Victor Hugues s'identifie à celle qu'il a vécue à Rochefort où il a exercé le rôle d'accusateur public : la mise en place notamment de nouvelles municipalités avec, à leurs côtés, des délégués et des commissaires assurant le contrôle politique et judiciaire. Contrairement à ce qui se faisait sous Lacrosse et Collot, périodes où les comités populaires agissaient de façon assez libre, cette phase révolutionnaire est à l'image de ce qui s'est fait en France sous la période jacobine. Mais, on doit le souligner, c'est le résultat d'un combat sur place entre occupants anglais secondés par les colons royalistes et le corps expéditionnaire secondé par « les patriotes blancs et hommes de couleur » ainsi que les esclaves noirs devenus libres et qui sont enrôlés dans l'armée du corps expéditionnaire.

Cela dit, et rejoignant Anne Pérotin, j'estime que le fait nouveau qui caractérise l'installation de Victor Hugues, c'est que la société guadeloupéenne a changé dans son contenu : tous les groupements humains qui la constituent sont composés de citoyens, et, pour la première fois, d'esclaves noirs. Dans son immense majorité, la population participe à la vie civile, administrative et militaire du pays – le plus haut grade des Noirs enrôlés sera celui de capitaine. Ce contexte local nouveau, joint à la personnalité de Victor Hugues, à l'éloignement

de l'île, à la guerre franco-anglaise dans les eaux de la Caraïbe qui compromet le ravitaillement, conduit à une gestion autonome et innovante : la course en mer, initiée par Collot, sera renforcée par Victor Hugues, qui refuse par ailleurs d'appliquer les lois de Thermidor et du Directoire et maintient les esclaves sur les propriétés des anciens maîtres.

Son pouvoir est cependant confirmé par le Directoire exécutif en mars 1796, mais il sera remplacé deux ans après par Desfourneaux, en 1798, lui-même expulsé un an après par un coup d'État des généraux Pélardy et Paris, tandis que Victor Hugues sera nommé à Cayenne où il restera en poste jusqu'en 1809.

Dans les conclusions de son article, « La Convention et le Directoire à la Guadeloupe (1793-1799) », Anne Pérotin insiste sur l'originalité de la situation de la Guadeloupe durant cette période. Elle souligne l'opportunité des mesures mises en place par la « Terreur » du fait des hostilités franco-anglaises et de la nécessité d'un pouvoir fort et centralisé, opportunité qui disparaît avec l'application de la Constitution de l'an III. D'où elle conclut à la faiblesse de l'empreinte de la Révolution sur la Guadeloupe, car celle-ci doit faire face à ce qu'elle appelle « une mentalité coloniale irréductible ». Et au moment, dit-elle, où la Constitution de l'an VIII essaie d'adapter les lois de la Métropole à la réalité locale, le rapport de forces est modifié au sein de la population au profit des hommes de couleur et des anciens esclaves. De sorte que, quand la Révolution disparaît en France, une « Révolution » proprement antillaise va voir le jour.

Avec la publication de Batadoundé Lawson-Body, intitulée « L'Abolition de l'esclavage : question sans réponse pour la Révolution de 1789 », nous retrouvons les événements qui font suite au départ de Victor Hugues, suivi peu après de l'arrivée de Lacrosse pour son second séjour, et de celle du corps expéditionnaire de Richepance venu rétablir l'esclavage avec d'ailleurs une question liminaire car il se demande : « comment le "rétablissement" de l'esclavage a-t-il été possible à la Guadeloupe en 1802 » ? Il s'étonne que la situation démographique et sociale de 1796 et 1797 n'ait pas conduit à une rupture avec l'ère esclavagiste et provoqué le début d'une phase de transaction avec l'instauration du salariat. Il estime que c'est « l'état d'avancement du mode de production capitaliste, en particulier dans la France de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui justifie le maintien du travail forcé par la Convention et plus tard le Directoire ».

B. Lawson-Body rappelle opportunément, et il est le seul, que l'abolition de l'esclavage par la Convention n'a été que la conséquence directe du mouvement libérateur des esclaves noirs de Saint-Domingue. Il fait remarquer également que les soulèvements d'esclaves survenus à Trois-Rivières, Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne, Capesterre, Goyave et Petit-Bourg ne « sont qu'une composante organique du régime esclavagiste comme les grèves ouvrières participent à l'économie salariale ».

C'est aussi dans la publication de Lawson-Body que l'on voit évoquer 1802, l'ampleur de la répression et le rétablissement de l'esclavage préparé par Lacrosse lors de son deuxième séjour, relaté aussi par Maurice Nicolas dans « Guadeloupe an IX ».

À travers le travail critique d'Alain Buffon sur l'historiographie de cette période, telle que l'a envisagée Lacour, sont relatés les événements de 1802, la résistance des Noirs sous la conduite de Delgrès, et la répression qui s'ensuit (5 à 6 000 déportés), le massacre en forme de parodie de justice, organisé d'en haut en vue de combattre les rebelles.

Maurice Nicolas évoque lui aussi la transition allant de la fin du Directoire au Consulat préparant le retour à l'ordre ancien. Il en rappelle les principaux événements avec le second séjour de Lacrosse, le rôle de Pélage, l'organisation de la défense de la liberté des Noirs avec Delgrès, Ignace.

Dans « Pélage et Toussaint Louverture », Jean Boromé fait état de la correspondance de Pélage à Toussaint Louverture. Ce courrier et son contenu montrent bien que Pélage se trompait sur le dessein de Toussaint Louverture qui, lui, n'était pas disposé à rendre Saint-Domingue à une France dont le gouvernement avait arrêté le principe du rétablissement de l'esclavage, alors que ce sera bien la politique que suivra Pélage en Guadeloupe.

Dans la mesure où le problème de la liberté est au centre de la Révolution et de son prolongement dans les îles, il est légitime de prendre en compte l'important travail de Vincent Di Ruggiero sur le marronnage en Guadeloupe à la veille de la Révolution française de 1789. Dans le chapitre « La recherche de la liberté », l'auteur se demande si celle-ci est à l'origine du marronnage ou pas, question qui, par extension, comme nous le verrons plus tard, rejoint celle, philosophique, du désir de liberté chez l'esclave en général, et de l'implication de celui-ci dans l'abolition de l'esclavage.

Di Ruggiero semble trancher en déclarant : « Il nous apparaît donc que le phénomène révolutionnaire français, par ses répercussions dans les îles, a fait renaître ce désir de liberté que l'esclave avait appris à refouler en un siècle et demi de contraintes, et que l'on ne peut pas considérer comme la cause fondamentale du marronnage ». Dans sa conclusion, l'auteur fait une subtile distinction entre la résignation de l'esclave, fondée sur la dépersonnalisation que lui impose le système, et le « moi » de l'esclave recouvrant le contrat tacite entre le maître qui lui doit la nourriture, la non exagération des peines et des tâches, la préservation de ses habitudes. C'est en réalité ce « moi » dit-il, qui le décide à marronner au cas où ce contrat ne serait pas respecté. Quant au désir de liberté de l'esclave nouveau, il est refoulé, pense-t-il, par la majorité des esclaves acclimatés au système. Pour Di Ruggiero, cela ne signifie pas pour autant disparition de ce désir, puisque le marronnage a mis en place, dit-il, les premiers jalons d'une conscience collective qui allait s'exprimer en 1802 face aux agissements du pouvoir central venu réinstaller l'esclavage. Nous y reviendrons.

Les événements de la Révolution en Guadeloupe, les flux et reflux de celle-ci devaient fatalement se répercuter dans les îles de la région, et il n'est pas étonnant que certains numéros du *Bulletin* de la Société d'Histoire soient consacrés à ses répercussions.

Comme nous le voyons dans la publication de Georges Villacèque intitulée « Trinidad et la Révolution française », c'est en effet à Trinidad que se réfugient au tout début des affrontements entre *royalistes* » et *patriotes* bon nombre de colons à la suite du gouverneur d'Arrot qui a échoué dans sa tentative de mettre à la raison les *patriotes* de Pointe-à-Pitre qui viennent de faire flotter le drapeau tricolore sur l'hôtel de Ville.

Dans une première étape de l'influence de la Révolution française à Trinidad, nous dit Villacèque, ce sont des comptes rendus des événements de France qui circulent dans l'île, puis « en 1791, ce sont les réfugiés qui viennent de Saint-Domingue, de la Guadeloupe, en 1795 de la Dominique, Sainte-Lucie, Grenade, Saint-Vincent que Victor Hugues restitue pour quelques mois à la République ». Tous ces mouvements migratoires suscitent la crainte des délégués du gouvernement espagnol qui en informent ce dernier : « Les risques, écrit-il, sont d'autant plus grands que désormais, nous sommes en 1796, que les républicains français sont présents dans l'île. » « La cocarde



tricolore, dit-il encore, qu'ils arborent comme un symbole de liberté est adoptée par nombre d'esclaves qui, à leur tour, persuadent leurs camarades de suivre leur exemple ».

L'occupation anglaise qui étouffe dans l'œuf, si l'on peut dire, toute velléité abolitionniste à Trinidad, occupation favorisée par les colons propriétaires d'esclaves, va aboutir à ce paradoxe que Trinidad localement va être un bastion du conservatisme esclavagiste et à l'extérieur, une tête de pont pour la politique britannique cherchant à soulever les populations de l'empire espagnol du continent américain au nom de la liberté.

« L'île de la Dominique, terre de refuge » écrit Raphaël Bogat.

En effet, cette île qui devait recueillir, ainsi que Saint-Vincent, les derniers survivants caraïbes de l'extermination progressive accomplie par la colonisation de la Guadeloupe, sous domination anglaise en 1789, allait servir de refuge tant aux *patriotes* qu'aux *royalistes* selon l'ascendance en Guadeloupe et en Martinique des uns ou des autres. C'est là que les *patriotes* exilés des premières années de la Révolution, procédèrent à l'élection des députés de la Guadeloupe en vertu du décret du 22 août 1792, lesquels vont provoquer l'embarras de l'Assemblée nationale où siègent déjà, dès 1789, des députés représentant les colons blancs résidant en Métropole (Rappelons qu'il s'agit-là de la troisième délégation : la première en 1789 avec les colons de la métropole, la deuxième en 1790 par l'Assemblée coloniale générale extraordinaire).

C'est aussi à la Dominique que devait se réfugier Rochambeau reçu à coups de canons à la Martinique, puis Lacrosse qui s'y installe jusqu'en février 1793, lorsque les *patriotes* et esclaves des ateliers des environs de Pointe-à-Pitre eurent installé un pouvoir républicain dans l'île.

S'agissant enfin de l'île de Saint-Barthélemy, son rôle n'a pas été négligeable, comme le relate Ernst Ekman (« Saint-Barthélemy et la Révolution française »), non pas tant par l'accueil des immigrants patriotes ou royalistes, mais dans le trafic commercial de l'île, notamment avec Victor Hugues qui y installa un consul, Bigard, dont les fonctions à la fois commerciales et d'espionnage cessèrent après son départ en 1798.

En conclusion de ce rappel des événements de la période révolutionnaire en Guadeloupe, un certain nombre de remarques s'imposent :

a) D'abord *l'originalité de la Guadeloupe* par rapport aux autres îles de proximité de la Caraïbe quant à l'impact de la Révolution française de 1789 à 1802. C'est en effet la seule des Petites Antilles où, pendant huit ans, le statut civil de la population sera en adéquation avec les idéaux de liberté et d'égalité promus par la Révolution française, et où sera appliqué le décret conventionnel d'abolition de l'esclavage.

b) S'agissant de la relation des événements, on relève, comme l'a souligné Alain Buffon à propos du récit de l'historien Lacour, un certain parti pris dans la présentation des faits dont, par ailleurs, certains ne sont pas évoqués dans ces publications. Parti pris qui concerne aussi la présentation des différents protagonistes, selon qu'ils sont blancs ou noirs.

On s'étonne par exemple que ne soit pas prise en compte la participation active des esclaves noirs dès la première phase de la période révolutionnaire, notamment parmi les éléments *patriotiques* qui ont assuré la victoire de ces derniers à Pointe-à-Pitre, où les ateliers proches d'esclaves ont rejoint l'assemblée des commerçants, marins, soldats du régiment, hommes de couleur libres sur la place d'Ennery en 1792, proclamant la République, coalition qui va mettre en déroute l'armée des contre-révolutionnaires de la Basse-Terre conduite par le gouverneur d'Arrot.

Il en est de même pour la participation des esclaves devenus libres par le décret de pluviôse an II au cours à la campagne militaire qui, de juin à novembre 1794, va chasser les Anglais de l'île. À fortiori, les événements de 1802, la lutte des Noirs contre le retour de l'esclavage, la répression qui s'ensuivit font défaut dans cette relation dans le temps.

Fait, selon nous, plus significatif, le silence, à une exception près, sur la vraie raison du premier décret d'abolition, à savoir la lutte victorieuse des 500 000 anciens esclaves haïtiens sous la conduite de Toussaint Louverture. En effet, alors que durant quatre années, la Révolution française n'avait pu se mettre en conformité avec ses principes, ce sont les esclaves révoltés d'Haïti qui vont forcer les délégués de la Convention, Sonthonax et Polverel, à abolir l'esclavage, en août et septembre 1793, sur les terres où flotte le drapeau tricolore. Juste retour des choses, c'est la conduite héroïque des anciens esclaves de la Guadeloupe se battant pour la liberté contre le corps expéditionnaire qui va déjouer la stratégie mensongère de Leclerc en Haïti, et provoquer la reprise des combats contre l'armée française d'occupation.

Dans un ouvrage intitulé *Les esclaves de la République (l'histoire oubliée de la première émancipation, 1789-1794)*, l'auteur, Laurent Dubois, va plus loin et fait de la révolte des Noirs d'Haïti comme des événements de Trois-Rivières en Guadeloupe en 1793 les vrais fondateurs de *l'universalité* de la Révolution de 1789. « Ces esclaves insurgés », lit-on en introduction de ce livre, « offrirent un nouveau contenu à l'universalité abstraite du langage des droits en réclamant la citoyenneté républicaine et l'égalité raciale. Ces événements des Antilles bousculaient l'imaginaire politique de la métropole quant à la transformation et " l'universalisation " de l'idée des droits ». Laurent Dubois identifie le rôle des Noirs d'Haïti aux événements de Trois-Rivières. Il va donc plus loin que B. Lawson-Body qui justifiait ces événements, comme par ailleurs ceux de Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne, Port-Louis, comme étant des réactions aussi naturelles que celles des « grèves ouvrières ».

Dans le chapitre « D'esclaves et soldats », Laurent Dubois déclare : « Fin 1793 et début 1794, tandis que les forces royalistes se regroupaient, et que se précisait la menace d'une alliance des antirépublicains avec les Britanniques, personne ne pouvait plus ignorer que les esclaves pouvaient aider la République ».

Encore qu'il faille se demander, et c'est nous qui l'évoquons, en quoi ces réactions étaient différentes de celles aussi sanglantes en France, mais considérées comme les éléments constitutifs de la Révolution. Je fais allusion à la Terreur. Sans compter que les Noirs esclaves ont été durant deux siècles à l'école en quelque sorte de la cruauté des Blancs, dont on a encore des témoignages jusqu'à la veille de 1848 (voir l'affaire de Jaham à la Martinique).

c) Autre problématique évoquée par V. Di Ruggiero et qui rejoint certaines affirmations de Fanon à partir de la philosophie hégélienne : le désir de liberté chez l'esclave.

Il ne semble pas que l'on puisse à la fois constater la permanence du marronnage jusqu'à la veille des événements révolutionnaires, et nier ce désir de liberté. Je le cite : « Le marronnage dans les dernières décennies d'avant la Révolution n'a ni temps déterminé ni lieu privilégié. Il emporte dans son mouvement jeunes et vieux, parfois même des infirmes, qui parviennent à échapper aux recherches quand elles ont lieu ».

Marronnage qui, loin d'être toujours individuel, a depuis les tout débuts pris une forme collective comme celle retracée par

Lucien Abénon en 1736 et connue sous le nom de révolte des esclaves du Grand Cul-de-Sac marin, mais précédée et suivie de bien d'autres (celle conduite en 1656 par les nègres Pèdre et Leblanc, celle de 1791 conduite par le nègre Jean-Louis, celle de Marie-Galante en 1796 conduite par le nègre Zéphir).

d) Autre problématique qui, selon moi, mérite d'être évoquée, c'est celle du retour obligé des esclaves libres sur leurs propriétés pendant la période qui va de 1794 à 1802, et qui force à s'interroger sur la volonté même des Révolutionnaires de 1789 face à ces deux problèmes à résoudre, celui de la liberté des individus (à côté d'ailleurs de celle du commerce) et celui de la liberté sociale. S'ils arrivent, suite aux événements de Saint-Domingue, à se mettre en accord avec leurs principes, ils sont incapables de gérer le problème de la liberté sociale dans des colonies qui demeurent colonies et où l'économie est une économie de plantations.

C'est à cette contradiction qu'est confronté localement Victor Hugues, et plus tard, Desfourneaux, dans un laps de temps qui ne permettait pas, même s'ils l'avaient voulu, de transformer ce type d'économie que, bien au contraire, ils renforcent, tant sur les propriétés des Blancs demeurés dans l'île, que sur les plantations séquestrées. On pourrait d'ailleurs rapprocher ce comportement de celui de Toussaint Louverture à Saint-Domingue qui, comme en Guadeloupe, réprime sévèrement les soulèvements des Noirs contraints de demeurer sur les plantations.

La survie de l'île était à ce prix, et l'on sait ce qu'il advint après 1804 où le régime des petites propriétés va prédominer. À signaler cependant l'originalité de la solution imaginée par Polverel et connue sous le nom de « système portionnaire » : un tiers du produit allait au propriétaire, un tiers au travailleur, un tiers à l'État.

Le problème posé par cette contradiction entre la liberté juridique et l'asservissement social, rejoint celui, général et universel, des conditions de travail aux différents stades de l'économie mondiale, et n'est pas spécifique à la situation des esclaves libérés par la Convention, mais je le rattache à celle, plus générale et conjoncturelle, de la relation capital-travail à l'époque considérée.

(C'est ainsi que, un demi-siècle plus tard, faute d'avoir atteint le stade d'une technologie avancée, les pays d'Europe entretiennent une sorte d'esclavage dans la production. En 1841 à Londres, 15 000 ouvriers entre 14 et 16 ans travaillent 18 heu-

res par jour et dorment jusqu'à 5 dans un même lit. En France, dans les manufactures de dentelle, des enfants de 3 à 4 ans travaillent douze heures par jour).

Comme on le voit, le *Bulletin* de la Société d'histoire de la Guadeloupe a apporté une contribution non négligeable à la connaissance de notre histoire et plus particulièrement celle relative à la période de la Révolution française de 1789 à 1802. Mais ces publications permettent aussi de s'interroger sur l'impartialité en histoire, de même que sur la nécessité pour l'histoire d'aller au-delà de la pure relation des faits, pour au moins proposer une explication de ces faits, car elles sont loin d'avoir exploré toutes les problématiques soulevées par cette période et les événements qui l'ont illustrée.

Enfin, un dernier mot pour souhaiter deux choses :

- La première : Lacour, à propos du débarquement du corps expéditionnaire Richepance déclare : « Si Pélage et les hommes qui marchaient avec lui avaient pu soupçonner l'intention du chef de l'État de replacer la colonie sous le régime de 1789, ou même de lui imposer Lacrosse pour un temps quelconque, la résistance aurait été générale, et alors Richepance et ses soldats, au lieu de cueillir de nouveaux lauriers dans les champs de la Guadeloupe n'y auraient trouvé qu'un tombeau ».

Il convient de rapprocher ce témoignage de Lacour du plan conçu par Massoteau, commandant l'arrondissement de Basse-Terre, préconisant le limogeage de Pélage, l'annulation du Conseil provisoire, le changement de toute l'administration de la Marine, la mise en place dans tous les endroits stratégiques de Noirs et hommes de couleur sûrs, de porter l'armée à dix mille hommes et de former un corps auxiliaire du même nombre, composé des meilleurs Nègres des ateliers.

Il serait intéressant d'approfondir cette problématique en mettant en parallèle les données de Saint-Domingue et celles de la Guadeloupe :

- le théâtre des opérations (données géographiques), la superficie des deux îles ;
- les protagonistes (nombre d'esclaves : proportion chez les créoles et les bossales, proportion des hommes de couleur et leur prise de position vis-à-vis de la liberté des esclaves) ;
- l'usage du pouvoir aux mains de Toussaint Louverture et celui qu'en fait Pélage.

•• Le deuxième souhait :

Que Madame Anne Pérotin, à partir de son importante publication sur les villes-comptoirs de Basse-Terre, fasse une communication sur l'influence de la composition de la population de la ville de Pointe-à-Pitre sur la période révolutionnaire qui va de 1794 à 1802.

## Annexe

### Liste des articles du *Bulletin* se rapportant à la période révolutionnaire

ABÉNON, René-Lucien

« La population de la Guadeloupe pendant la Révolution. L'exemple de Trois-Rivières d'après le recensement de 1796 », 1990, n° 83, p. 47-52.

« Les conséquences démographiques de la Révolution à la Guadeloupe (1750-1813) », 1995, n° 106, p. 3-11.

ADÉLAÏDE-MERLANDE, Jacques

« Conférence du bicentenaire de la mort de Dugommier », 1995, n° 103, p. 3-5.

BANGOU, Henri

« Groupements humains et institutions à la Guadeloupe », 1974, n° 22, p. 3-64.

BARREAU, Jean

« La perte et la reconquête de la Guadeloupe en 1794 », 1976, n° 28, p. 13-50.

BOGAT, Raphaël

« Dominique, terre de refuge », 1967, n° 8, p. 79-94 (1<sup>re</sup> partie) ; 1969, n° 11, p. 149-154 (2<sup>e</sup> partie).

BOROMÉ, Jean

« Pélage et Toussaint Louverture », 1974, n° 21, p. 3-7.

BUFFON, Alain

« Regard d'un historien créole sur la Révolution. A. Lacour (1805-1869) », 1995, n° 106, p. 49-90.

CHATILLON, Marcel

« Une proclamation de Victor Hugues », 1970, n°13, p. 65-70.

DI RUGGIERO, Vincent

« Le marronnage en Guadeloupe à la veille de la Révolution de 1789 », 1998, n°116-118, p. 5-74.

EKMAN, Ernest

« Saint-Barthélemy et la Révolution française », 1967, n°7, p. 19-37.

FABRE, Camille

« Ancien régime et ordre nouveau. Le XVIII<sup>e</sup> siècle en Guadeloupe », 1970, n°13, p. 71-96.

FALLOPE, Josette

« Résistance d'esclaves et ajustement au système. Le cas de la Guadeloupe dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », 1986, n°67, p. 31-52.

LAWSON-BODY, Batadoundé

« L'abolition de l'esclavage : question sans réponse pour la révolution de 1789 », 1988, n°75, p. 27-49.

NICOLAS, Maurice

« Guadeloupe, an IX », 1964, n°1, p. 23-32 (1<sup>re</sup> partie) ; 1966, n°5, p. 7-15 (2<sup>e</sup> partie).

PÉROTIN-DUMON, Anne

« La Convention et le Directoire à la Guadeloupe. La rencontre du fait révolutionnaire et du fait colonial », 1970, n°13, p. 13-28.

« Deux situations révolutionnaires en pays colonial : la Guadeloupe (1793), Cuba (1809). Étude comparative des innovations institutionnelles locales : comité de surveillance et *juntas de vigilancia* », 1975, n°24, p. 51-68.

« Témoignages sur la Guadeloupe en 1794 », 1981, n°47, p. 5-34.

VANONY-FRISH, Nicole

« Les esclaves de la Guadeloupe à la fin de l'Ancien Régime d'après les sources nationales (1770-1789) », 1985, n°63, p. 3-165.

VILLACEQUE, Georges

« Trinidad et la Révolution française », 1967, n°8, p. 60-78.